

Socialisation interrompue et résistances des besoins

Michel Husson

communication au Congrès Marx V, Septembre 2007.

Ce texte se fixe trois objectifs :

- analyser la trajectoire de l'Etat social en France, comprise comme un processus de socialisation que le capitalisme ne pouvait indéfiniment absorber, et qui a été interrompu par le tournant néo-libéral ;
- réfléchir au paradoxe suivant : alors même que toutes les politiques néolibérales visent à réduire la sphère socialisée, celle-ci résiste (selon les indicateurs quantitatifs disponibles) malgré plus de 20 ans de libéralisation, de déréglementation et de privatisations ;
- ébaucher une stratégie de transformation sociale s'appuyant sur ces résistances.

La socialisation interrompue

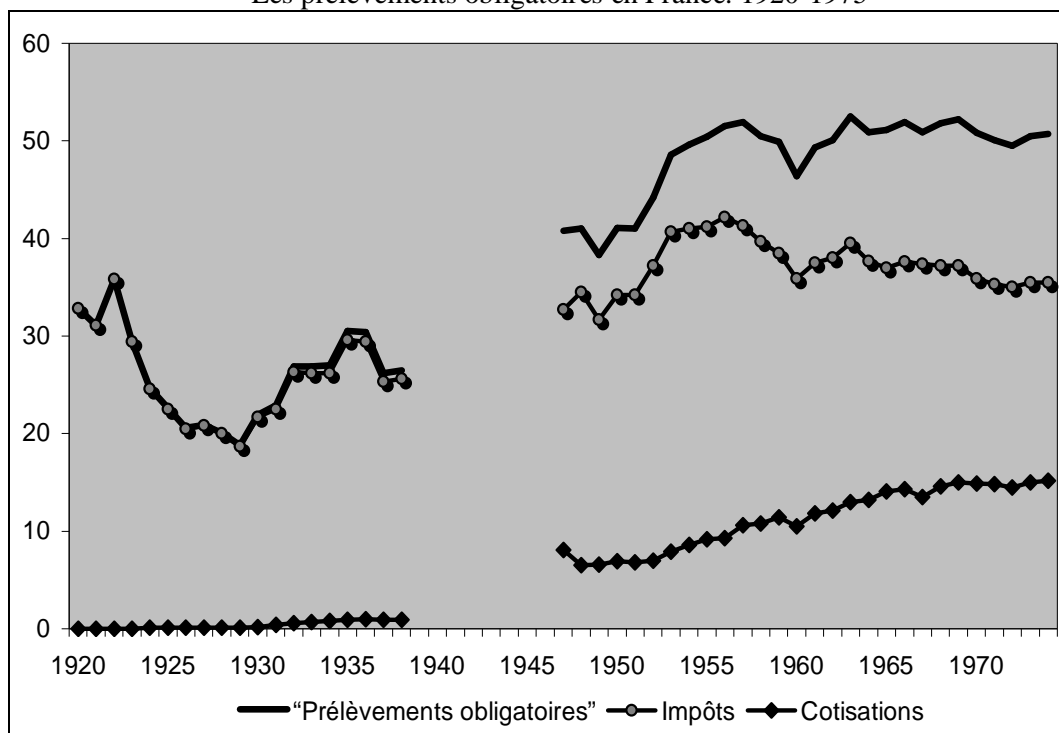
Le concept de « prélèvements obligatoires » est né avec la contre-révolution néolibérale pour désigner la part des impôts et des cotisations sociales dans le revenu national, et pour en stigmatiser le poids excessif. Car les mots ont un sens : le prélèvement évoque une ponction stérile et arbitraire, d'autant plus insupportable qu'elle est obligatoire. Mais les prélèvements en question financent, par l'intermédiaire du budget ou de la Sécurité sociale, toute une série de dépenses sociales, par exemple la santé ou l'éducation, qui ne sont pas dépourvues de légitimité sociale.

Il est par ailleurs douteux que l'on puisse additionner les impôts et les cotisations sociales et comparer cet agrégat sans verser dans une conception distordue du circuit économique, sans parler des doubles comptes, comme cela a été souligné, il y a longtemps déjà par Théret et Uri (1982). Malgré ces approximations, le taux de prélèvements obligatoires peut cependant être considéré comme un indicateur, grossier mais commode, du degré de socialisation d'une économie. Les impôts et les cotisations sociales ont en effet en commun de représenter des transferts qui ne sont ni volontaires, ni liés à une contrepartie immédiate et individualisable. Les dépenses qu'ils financent correspondent à un mode de satisfaction des besoins sociaux qui échappe dans une large mesure aux déterminations marchandes.

La trajectoire de la socialisation

L'évolution du taux de prélèvements obligatoires permet alors de suivre la trajectoire de l'Etat social. Les précieuses données historiques rassemblées et élaborées par Delorme et André (1983) permettent en premier lieu de prendre la mesure de la rupture qualitative introduite à la Libération (graphique 1).

Graphique 1
Les prélèvements obligatoires en France. 1920-1975



Source : Delorme et André (1983)

Avant la première guerre mondiale, le taux de prélèvements obligatoires (ou son équivalent tel que ces auteurs le mesurent) fluctue entre 11 % ou 15 %. Durant l'entre-deux-guerres, une première marche d'escalier est franchie, mais on observe un mouvement très contrasté : une baisse régulière, de plus de 30 % à moins de 20 % du PIB, entre 1920 et 1929 ; puis, après la crise, un mouvement de hausse qui permet d'atteindre à nouveau les 30 % avec le Front populaire. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une nouvelle marche d'escalier équivalant à 15 points de PIB est franchie. La part de la Sécurité sociale passe de 1 à 8 % du PIB, tandis que celle de l'impôt passe de 25 % à 33 %.

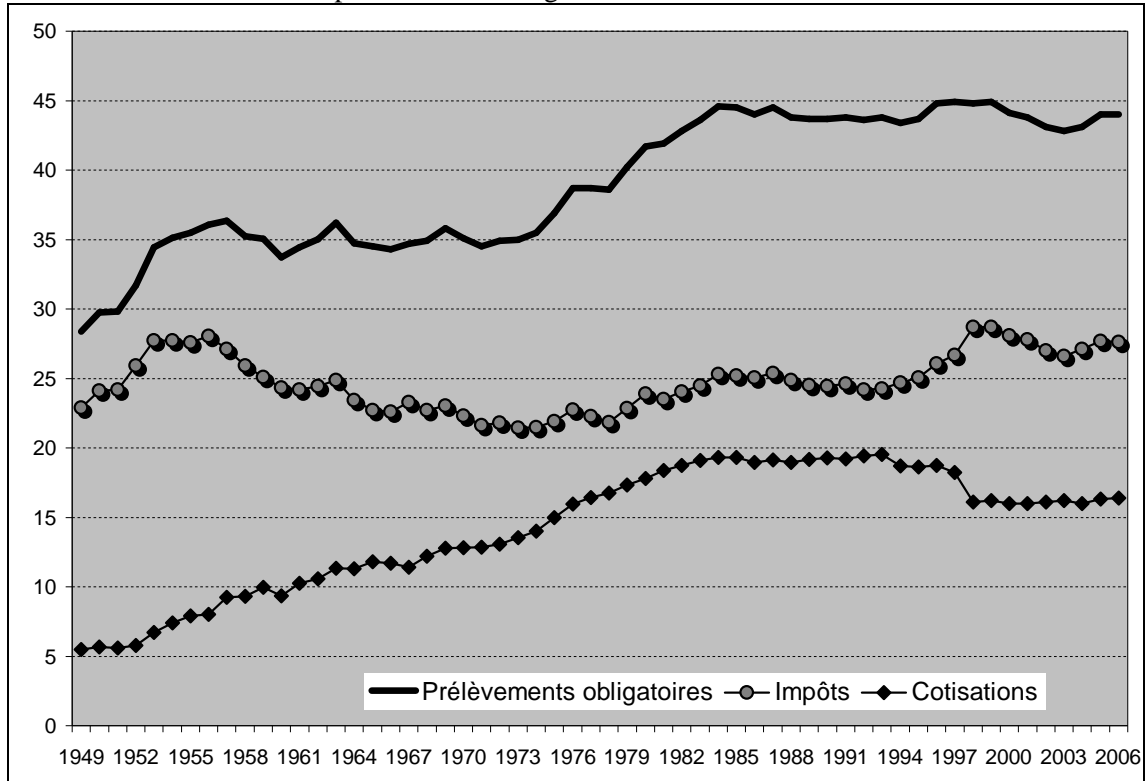
Ces séries historiques ont été prolongées de manière à obtenir une série à peu près homogène du taux de prélèvements obligatoires sur le dernier demi-siècle (graphique 2)¹. Après la mise en place de la période de reconstruction, le taux de prélèvements obligatoires se stabilise tout au long des années d'expansion : entre 1953 et 1973, il ne s'écarte que très peu d'une valeur de 35 % du PIB. Mais cette stabilité recouvre deux mouvements contradictoires : il y a d'un côté la progression des cotisations, qui est une tendance permanente de 1949 à 1983 ; mais on constate d'autre part une baisse d'égale ampleur de la part des impôts, qui permet la stabilisation.

L'entrée en crise au milieu des années 1970 conduit à une accélération du taux de prélèvements obligatoires qui va gagner environ dix points (de 35 à 45 % du PIB) en douze ans, de 1973 à 1985. La progression des cotisations a accéléré tandis que la part des impôts repartait à la hausse. A partir du milieu des années quatre-vingt, la mise en oeuvre des politiques néolibérales permet une nouvelle stabilisation aux alentours de 45 %. La part des impôts est à nouveau stabilisée, et c'est le cas aussi, pour la première fois depuis la guerre, des cotisations sociales.

¹ Les sources utilisées correspondent sur les années récentes aux données officielles publiées en annexe des lois de finance. Elles ont été rétopolées en utilisant différentes sources hétérogènes ; les niveaux peuvent différer d'une source à l'autre, mais les évolutions sont d'une grande cohérence.

Les toutes dernières années font apparaître un chassé-croisé significatif. Entre 1996 et 2001, la part des impôts augmente de 2,5 % de PIB, compensant ainsi un recul équivalent des cotisations sociales, sans précédent depuis la Libération.

Graphique 2
Les prélèvements obligatoires en France. 1949-2006



Sources : Delorme et André (1983), INSEE (1981) (1990) (2002a), Ministère de l'Economie (1998) (2001), OCDE (2002), Villa (1994)

L'articulation avec le salaire

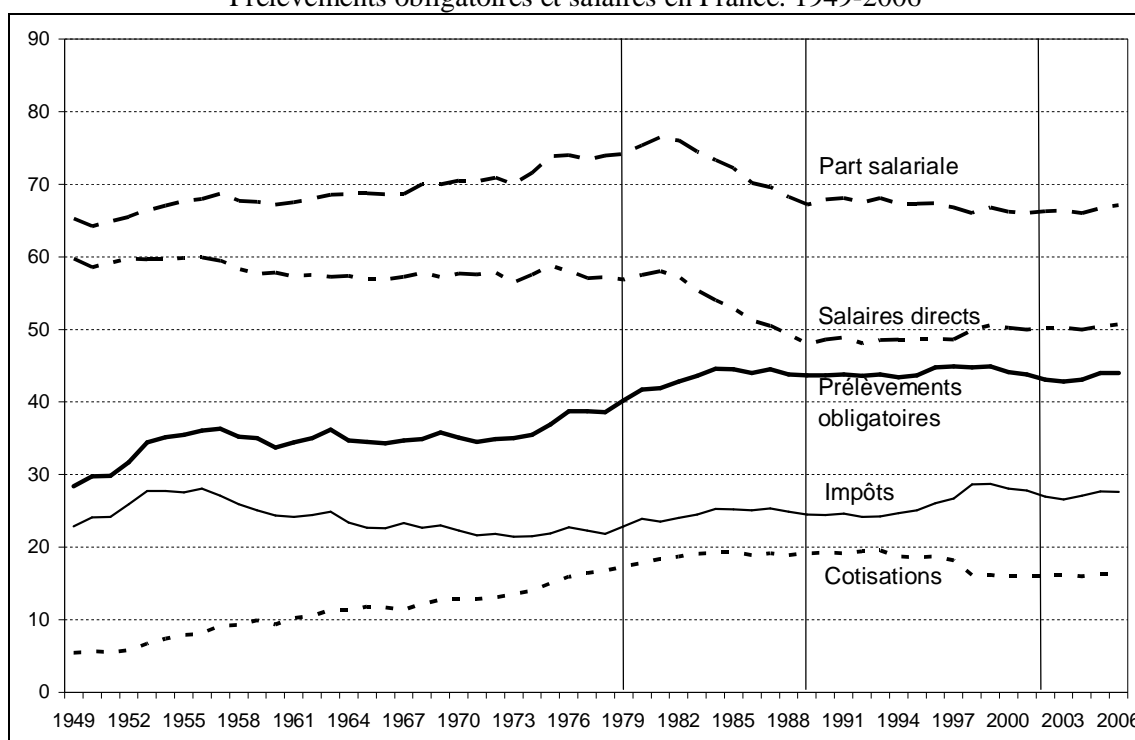
La structure institutionnelle de l'Etat social le place dans une position centrale quant à la répartition des revenus. Ses dépenses jouent un rôle important de redistribution, mais contribue d'une manière plus directe à la répartition des revenus. Les cotisations sociales font partie à la fois de la masse salariale versée par les entreprises et des prélèvements obligatoires. Elles conduisent donc à articuler le taux de prélèvements obligatoires comme mesure de la socialisation et la répartition primaire des revenus entre salaires et profit (schéma 1).

Schéma 1. Prélèvements obligatoires et salaires

Prélèvements obligatoires	Impôts	Masse salariale
	Cotisations	
	Salaires directs	

Cette présentation conduit à une lecture élargie, qui permet de distinguer plusieurs phases de l'évolution des prélèvements obligatoires, dans leur relation avec les salaires (graphique 3). Le premier constat est que les salaires directs représentent une part constante, voire légèrement décroissante, de la valeur ajoutée des entreprises jusqu'à la rupture de 1982. Ce sont donc les cotisations sociales qui poussé à la hausse la part salariale totale (salaires directs + cotisations). On a là une des limites du compromis des années d'expansion : certes, les transferts jouaient le rôle de stabilisateurs de la demande, mais leur progression devait conduire à une détérioration du partage salaires/profits. Et la productivité du capital ne pouvait durablement en limiter les effets sur la rentabilité. Le salaire devait inéluctablement dépasser le niveau compatible avec le maintien du taux de profit (Husson 1996a). Le seuil a été franchi dans la seconde moitié des années 1970 et la perte de rentabilité a conduit à la rupture de 1982. Celle-ci est impressionnante en ce qui concerne les salaires directs avec un recul de près de 10 points en quelques années. Dans le même temps, les prélèvements obligatoires sont à peu près plafonnés.

Graphique 3
Prélèvements obligatoires et salaires en France. 1949-2006



Prélèvements obligatoires, impôts et cotisations en % du PIB ; salaires en % de la valeur ajoutée des entreprises.
Sources : Delorme et André (1983), *European Economy*, Insee (1981) (1990) (2002a), Minefi (2006), Ministère de l'Economie (1998) (2001), OCDE (2002), Villa (1994)

Ce rapide survol montre que la France a vécu pendant une bonne partie de ce demi-siècle sous un régime qui est aujourd'hui réputé « insoutenable », avec un niveau élevé de prélèvements obligatoires et une tendance régulière à l'augmentation de la part des dépenses de sécurité sociale. Ce tableau conduit à parler d'un processus de socialisation qui s'est imposé jusqu'à la moitié des années quatre-vingt et résiste d'une manière impressionnante puisque le taux de prélèvements obligatoires continue à se situer à un niveau élevé.

Les formes du processus de socialisation

Les formes prises par ce processus de socialisation passent pour l'essentiel par la protection sociale et les services publics.

Le secteur public

L'existence d'un secteur public élargi à la Libération, qui débordait, avec Renault, sur la sphère purement concurrentielle, correspondait à une intervention accrue de l'Etat, fondée sur les nécessités de la reconstruction, mais qui s'est constituée comme une nouvelle légitimité. De ce point de vue, le cas français n'est pas isolé et rien ne serait plus faux que de pointer une supposée « exception française ». Ni les *public utilities* britanniques, ni l'*öffentlicher Dienst* allemand ne correspondent exactement à la notion française de « service public », mais cette résistance à la traduction ne suffit pas à fonder une spécificité. Encore en 1971, on pouvait observer une relative homogénéité entre les quatre grands pays européens où le poids des entreprises publiques était comparable, avec des caractéristiques identiques : une forte contribution à l'investissement (de 20 à 30 %) et un poids relatif inférieur du point de vue du revenu. Comme le souligne Lionel Monnier (1996), « une composante historique majeure des économies européennes est ainsi en passe de disparaître ; ceci sans évaluation, sans déclarations ni débats politiques, et apparemment en pleine conformité juridique avec l'article 222 du traité de Rome qui établissait pourtant très officiellement sa totale légitimité ». Ce processus s'est déroulé par « encerclement juridique insidieux et dissolution complète de l'idée même d'entreprise publique », de telle sorte que l'on a pu assister en Europe à un éclatement des positionnements et des trajectoires : maintien, voire progression du poids du secteur public, au moins jusqu'au début des années quatre-vingt-dix pour la France et l'Italie, recul pour l'Allemagne, et véritable démembrement dans le cas du Royaume-Uni.

Ce qui, dans un pays donné et à une époque donnée, est considéré comme relevant normalement du secteur public peut très bien ne pas en faire partie dans un autre contexte. Presque tout ce qui est public a pu être privé ou peut le redevenir. Dans chaque pays on a pu assister à une genèse complexe qui mélange plusieurs critères. En France, les compagnies ferroviaires étaient privées avant 1937, et EDF ne fait partie du secteur public que depuis la Libération. Il convient donc de relativiser la spécificité, ou plutôt l'exceptionnalité française. Compte tenu de la gamme des solutions possibles, on devrait plutôt souligner la convergence passée, puisque, dans la plupart des pays, les services publics de réseaux ont été nationalisés dans l'immédiat après-guerre. Les missions relevant du secteur public existent partout, et les principes fondamentaux qui, dans le droit français, définissent le service public (principes d'égalité, de continuité et d'adaptation-qualité) ne sont pas totalement ignorés ailleurs. Certes, ils peuvent être inégalement respectés, notamment le dernier qui explique par exemple pourquoi, en Italie, une bonne partie du mouvement syndical a pu être favorable à la privatisation des télécommunications en raison de leur mauvaise qualité. Mais il n'en reste pas moins que la différenciation opérée par le mouvement de privatisation est relativement récent (Husson 1996b).

La protection sociale

Le moteur sans doute le plus important du processus de socialisation est la montée de la protection sociale, après son installation à la Libération. Il s'agit d'une nouvelle définition du rapport salarial que l'on peut a posteriori réinterpréter ainsi : chaque patron a été obligé de payer ses salariés, non seulement quand ils travaillent pour lui, mais aussi dans un certain nombre de situations, ou, pour reprendre une expression chère à Bernard Friot, « ils sont payés à ne rien faire » (Friot (1998),(1999)). C'est le cas quand ils tombent malades, et cela le sera un peu plus tard, quand ils sont au chômage. Mais l'exemple le plus frappant est celui de la retraite que l'on peut interpréter de la manière suivante. Chaque fois que l'employeur verse des salaires

directement à ses salariés, il doit verser une cotisation proportionnelle qui va à un fonds social (la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse). Celui-ci le redistribue immédiatement – le répartit – parmi les salariés à la retraite. Le patron est donc soumis à l'obligation de rémunérer ses propres salariés et une fraction du salariat en général. La retraite est donc de toute évidence un salaire socialisé. Cette perception est obscurcie par une présentation qui cherche à rétablir la prééminence de l'individualisation, selon laquelle « je » récupère à la retraite ce que « j'ai » cotisé durant la vie active. En réalité aucun salarié n'a jamais cotisé, et c'est en tant que membre du salariat et non en tant que cotisant, qu'il touchera une retraite. Ce qui paie les retraites à un moment donné, c'est la masse salariale courante, et non les cotisations des années passées. La transposition d'une logique de neutralité actuarielle dans un domaine qui n'est pas le sien s'appuie certes sur le fait que le montant des droits à retraite est défini de manière individuelle en fonction du salaire perçu individuellement. Mais elle biaise la manière d'aborder le débat sur les retraites. Cette socialisation, encore une fois, est un mouvement général dans les pays industrialisés, à l'exception des Etats-Unis. La France se situe à peine au-dessus de la moyenne européenne, compte tenu des approximations liées à ce délicat exercice de comparaisons internationales.

Tableau 1
Prélèvements obligatoires par pays

	1965	1998
Allemagne	31,6	37,7
Belgique	31,1	45,4
Danemark	29,9	50,6
Espagne	14,7	35,1
France	34,5	46,0
Irlande	24,9	31,9
Italie	25,5	43,0
Pays-Bas	32,8	40,3
Portugal	16,1	34,5
Royaume-Uni	30,4	36,6
Suède	35,0	52,1
UE 15	28,0	41,3
Etats-Unis	24,3	29,0
Japon	18,3	28,4
OCDE	26,0	37,0

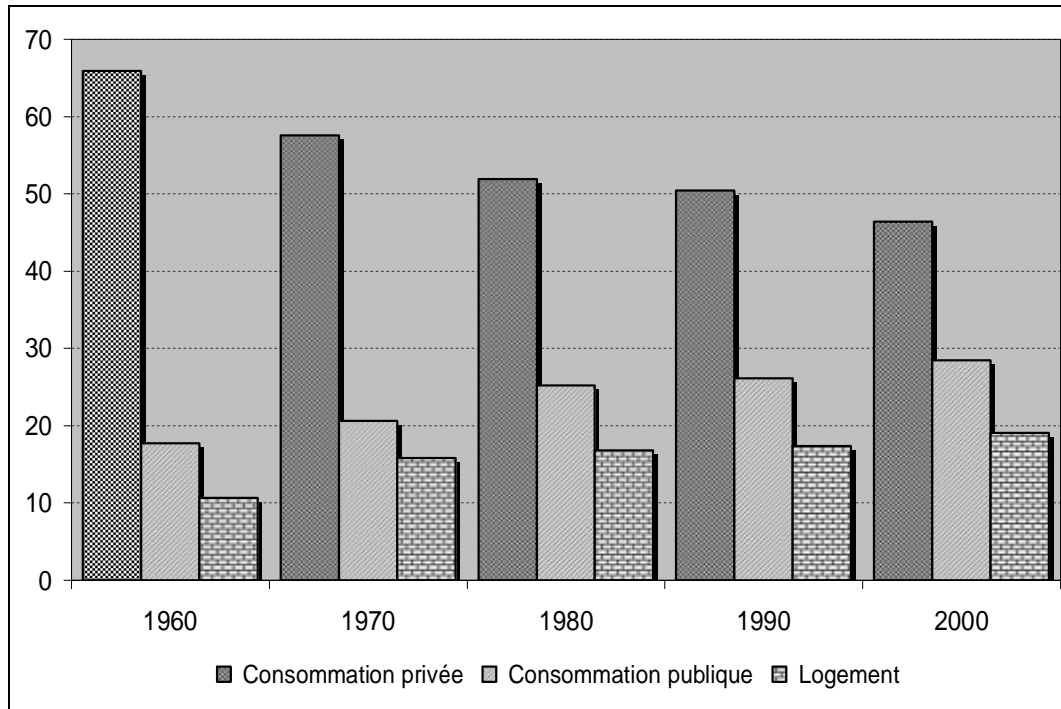
En % du PIB

Sources : Ministère de l'Economie (2001), OCDE (2002)

Les modes de consommation

Une troisième manière d'aborder la question de la socialisation, c'est le partage de la consommation, au sens le plus large du terme, entre consommation de biens privés et consommation socialisée. Là encore, les tendances sont assez claires, indépendamment du côté arbitraire de la ventilation (graphique 4). La part de la consommation de biens et services relevant directement du secteur privé est en baisse continue : en 2000, elle est inférieure à la moitié de la consommation totale, alors qu'elle en représentait les deux tiers en 1960. Cette baisse a pour contrepartie une progression du logement (de 11 à 19 % du total) et de la consommation publique, telle qu'elle est approximativement définie ici, qui passe de 18 à 28 % du total. Autrement dit, une partie croissante de la consommation échappe à une pure logique marchande, ou devrait lui échapper dans le cas du logement.

Graphique 4
Structure de la consommation en France



En % de la consommation totale - Source : INSEE (2002b)

Consommation privée : alimentation, alcools et tabac, habillement, équipement du logement, achat et entretien de véhicules, loisirs et culture, hôtels, cafés et restaurants, dépenses marchandes de santé et d'éducation.

Consommation publique : consommation non marchande, dont santé et éducation, transports et communications.

Un mouvement légitime

Les évolutions décrites ont sous-tendu un modèle doté d'une très grande légitimité, qui, sans faire consensus, avait placé le centre de gravité des luttes sociales à un point bien éloigné de sa position actuelle. Pour dire les choses autrement, les conceptions ultra-libérales avaient été battues à plate couture. Le capitalisme revendiquait sa propre régulation, considérée comme un moyen de dépasser ou contrôler ses propres contradictions.

Le président Giscard d'Estaing avait eu cette formule lapidaire : « au dessus de 40 % de prélèvements obligatoires, c'est le socialisme ». Elle n'est peut-être pas aussi rhétorique qu'elle en a l'air. La tendance à la socialisation, efficace et légitime, pouvait conduire tout droit à une remise en cause sérieuse de la propriété privée, selon un scénario imaginé par le grand économiste autrichien Schumpeter. Dans sa toute dernière conférence prononcée le 30 décembre 1949 devant le congrès de l'American Economic Association, il explique que même les économistes opposés au socialisme « se rallient sans discussion » aux axes de ce nouveau consensus social : « 1° aux différents politiques de stabilisation économique visant à prévenir les récessions ou, à tout le moins, les dépressions en d'autres termes, à une forte dose d'interventions publiques appliquées aux conjonctures. voire même à l'application du principe du « plein emploi » ; 2° à la « désirabilité » d'une plus grande égalité des revenus (...) ; 3° à un riche assortiment de mesures de réglementation des prix, fréquemment rationalisés en les assaisonnant de slogans braqués contre les « trusts » ; 4° à un contrôle public (...) sur les

marchés de la main-d'œuvre et de la monnaie ; 5° à une extension indéfinie de la catégorie des besoins qui devraient être, dans le présent ou dans l'avenir, satisfaits par l'initiative publique, soit gratuitement, soit selon le principe appliqué à la rémunération des services postaux ; 6° à tous les types de sécurité sociale ». (Schumpeter 1949)

Cet exposé s'accompagne d'une allusion féroce à la Société du Mont Pèlerin qui, au même moment, conspire sous l'égide de von Hayek pour maintenir la flamme ultra-libérale (Dixon 1998) : « Il existe, m'a-t-on dit, une montagne suisse sur laquelle se sont tenus des congrès d'économistes qui ont condamné la plupart, sinon tous, les points d'un tel programme. Mais ces anathèmes sont tombés dans le vide et n'ont pas même suscité des contre-attaques. » Schumpeter en déduit que la transition à une forme de socialisme est inéluctable : « il est possible de développer et de réglementer les institutions capitalistes en sorte que les conditions de fonctionnement des entreprises privées ne diffèrent plus guère de la planification socialiste authentique ».

Raymond Aron ne partage pas ce pronostic et récuse, dans ses *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, la thèse de « l'autodestruction du capitalisme ». Il rejoint cependant Schumpeter, et même le paraphrase, pour dire qu'« un certain nombre des revendications socialistes d'il y a cinquante ans sont devenues aujourd'hui des évidences du capitalisme bien-pensant ». Mais c'est pour marquer aussitôt la double limite de cette socialisation : « il n'y a pas de propriété collective généralisée, et il subsiste une large mesure de mécanismes du marché » (Aron 1962).

Durant un quart de siècle, le modèle ainsi défini sera théorisé et revendiqué officiellement. Le capitalisme est dorénavant un système économiquement maîtrisé et socialement légitime. Le processus de socialisation est adéquat à son fonctionnement. On théorise ainsi les « stabilisateurs automatiques » comme instruments de cette régulation. Dans son manuel de référence, *Economics*, le prix Nobel Samuelson (1967) écrit ainsi que « grâce à l'emploi approprié et renforcé de politiques monétaires et fiscales, notre système d'économie mixte peut éviter les excès des *booms* et des dépressions, et peut envisager une croissance progressive saine ». Harrod (1969) écrit quant à lui que : « le plein emploi plus ou moins intégral devrait être considéré maintenant comme un aspect institutionnel de l'économie britannique (...) Avec le développement futur de la conscience sociale, il pourrait bien se vérifier que par un changement de certains arrangements institutionnels, le plein emploi absolu soit assuré de manière permanente ». A peu près à la même époque, l'ancien ministre Lionel Stoleru disserterait ainsi : « on a dit, souvent, qu'une crise telle que la Grande Dépression ne pourrait plus se reproduire de nos jours, compte tenu des progrès des moyens d'intervention anticyclique de l'État. Ces prétentions, pour quelque présomptueuses qu'elles paraissent, ne sont pas sans fondements » (Stoleru 1969).

La contre-révolution néo-libérale

Ce néocapitalisme, pour reprendre un vocable utilisé à l'époque par André Gorz (1964) et Ernest Mandel (1964), a fonctionné avec une relative réussite, même s'il faut se garder de l'idéaliser rétrospectivement. La vraie question est de savoir pourquoi tout ce qui était à l'époque considéré comme des mécanismes vertueux est progressivement apparu comme autant d'obstacles à un fonctionnement satisfaisant. Il faut en particulier se demander pourquoi les prélèvements obligatoires sont passés du statut de « stabilisateurs » à celui de « charges » insupportables.

Les raisons de ce retournement sont au fond relativement simples. Tant que les éléments de régulation du système restaient compatibles avec l'obtention d'un taux de profit satisfaisant, ils restaient acceptables, et il était même possible de théoriser sur cette combinaison gagnante de contraintes imposées au capitalisme lui permettant paradoxalement de mieux fonctionner qu'auparavant. Mais tout a changé lorsque le taux de profit s'est dégradé, dès 1967 aux Etats-Unis, puis un peu partout dans le monde avec la récession de 1974-75.

C'est sans doute William Baumol qui, dans un article fameux de 1967, a pointé l'une des raisons de fond de ce retournement. Il montre que l'extension du secteur socialisé découle d'une croissance de la productivité inférieure dans les services par rapport à l'industrie. Comme le secteur public est pour l'essentiel composé de services, ce différentiel de productivité pousse à la hausse la part du revenu national qui lui revient. C'est le fondement économique de la notion de société post-industrielle et de la croissance des dépenses publiques qui lui est associée (Bell 1973).

Au sein du courant régulationniste, le livre de Lorenzi, Pastré et Toledano (1980) a particulièrement insisté sur les ratés de la socialisation. Pour ces auteurs, la crise résulte de quatre causes qui se combinent : épuisement des gains de productivité, épuisement de la norme de consommation, étatisation et tertiarisation. Ils ne montrent sans doute pas suffisamment à quel point ces quatre facteurs sont étroitement imbriqués. L'épuisement des gains de productivité s'explique en partie par le déplacement de la demande sociale vers l'offre « étatique » et les services où le potentiel de gains de productivité est inférieur (Husson 1999). Le modèle à deux secteurs de Baumol, et la notion de norme de consommation formulée par Aglietta permettent ainsi d'élaborer une approche systémique de la crise. Il suffit ici d'énoncer la proposition principale qui découle de cette lecture : passé un certain stade, le processus de socialisation cesse d'être fonctionnel à la reproduction du capitalisme et se transforme en obstacle, dès lors qu'il vient peser sur le taux de profit. Dès lors, deux voies étaient ouvertes : soit chercher à rétablir les conditions de cette reproduction sur le mode antérieur, ce qui devait se révéler impossible (Delarue 1984), soit en changer complètement les paramètres.

Le grand retournement suit alors une histoire bien précise. Dans un premier temps, les politiques menées sont classiquement keynésiennes : face à un essoufflement de la demande, on injecte du pouvoir d'achat. Mais il apparaît assez rapidement que ces remèdes ne suffisent plus et qu'ils sont même pires que le mal. La brève période 1975-1979 qui sépare les deux récessions, habituellement repérées par les « chocs pétroliers » est une période de prise de conscience de la profondeur de la crise et de la nécessité d'utiliser une thérapie plus rapide. Sur le plan idéologique, c'est sans doute le rapport McCracken de 1977 qui marque le dernier exposé des références keynésiennes. Il faudra le second choc pétrolier de 1979, pour prendre véritablement conscience du changement de période et de l'inefficacité des instruments habituels.

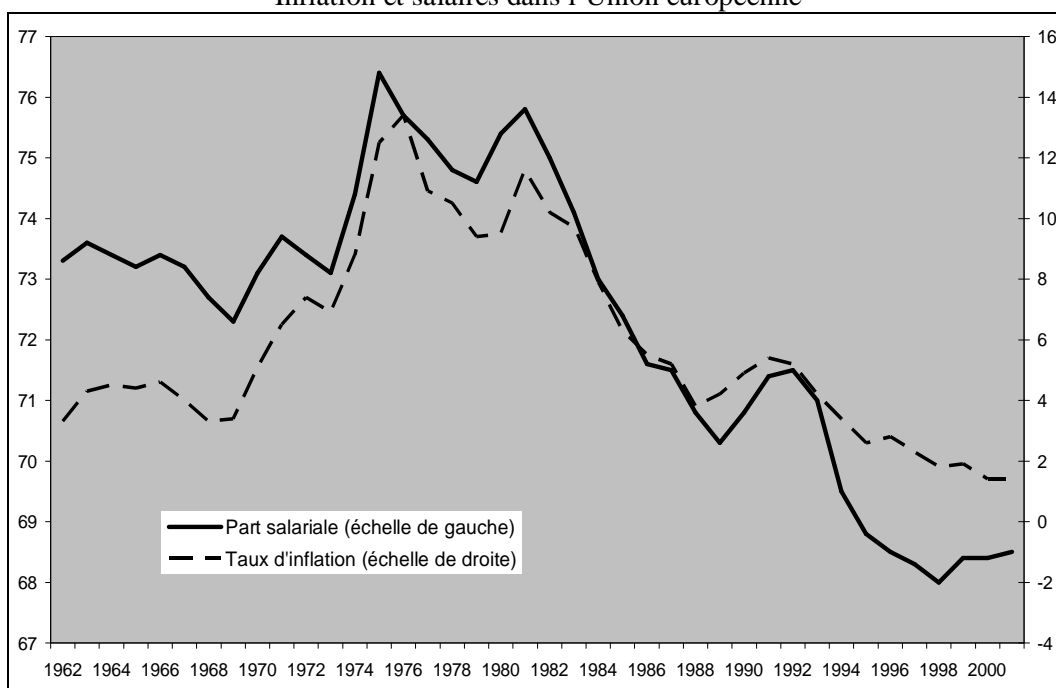
Dans le champ théorique, s'amorce parallèlement un glissement rapide vers un corps de doctrine d'inspiration néo-classique, où le thème de la maîtrise de l'inflation occupe une place centrale. De lubrifiant de la croissance, l'inflation devient la cause de tous les maux, d'autant plus que la configuration stagflationniste apparaît comme une nouveauté troublante. On peut ainsi citer les *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE de 1977, qui synthétisent ce nouveau point de vue : « La stratégie a été fondée, et elle demeure fondée, sur la certitude qu'une expansion trop rapide de la demande ne pourrait entraîner qu'un accroissement sans lendemain de l'emploi, car l'inflation sur laquelle elle déboucherait aurait tôt fait de déclencher une nouvelle récession et de provoquer, non pas une diminution, mais bel et bien une augmentation du chômage » (cité par Proulx (2001) qui propose une intéressante analyse lexicale du discours de l'OCDE). En France, le plan Barre exprimait, dès 1976, le début d'un tournant vers des politiques d'austérité.

Avec le recul du temps, ce tournant est d'une grande brutalité. Il ne s'agit pas d'une adaptation spontanée de l'économie au choc de la crise, mais d'un changement de cap volontariste des politiques économiques. La cible principale est l'inflation. A l'époque, toute la littérature sur la crise désigne l'inflation comme l'un des facteurs principaux de dérapage, alors qu'elle n'en est qu'un symptôme. Pour sortir de la crise, il faut assainir l'économie et en premier lieu réduire l'inflation. Tout le reste en découle. En réalité, derrière cet objectif annoncé, il y en a un autre, qui est la progression des salaires qu'il s'agit de casser. Deux principaux outils sont alors mis en œuvre : les taux d'intérêt et l'austérité salariale.

Lutte contre l'inflation et offensive contre les salaires

Le graphique 5 permet d'illustrer le lien étroit entre inflation et partage du revenu. Avant l'entrée en crise, la montée de l'inflation permet de contenir la pression des salaires. La crise se caractérise par une période de stagflation avec inflation, part salariale élevée, et faible croissance. Le tournant néo-libéral se traduit par une baisse concomitante de l'inflation et de la part salariale.

Graphique 5
Inflation et salaires dans l'Union européenne

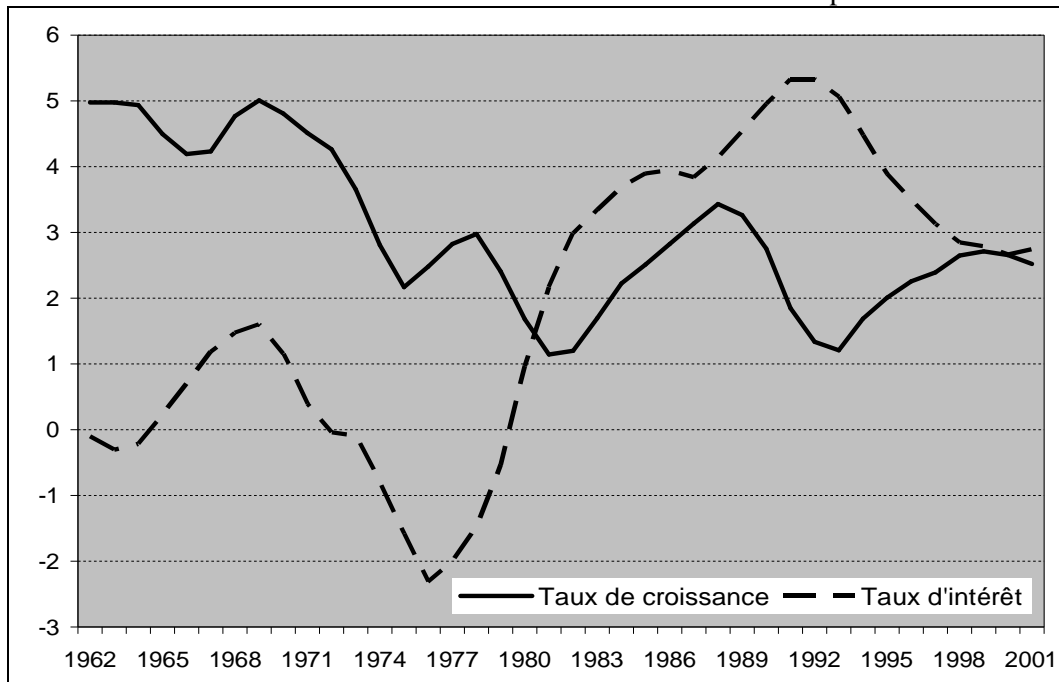


Source : Eurostat

Le choc financier

En 1999, la Federal Reserve Bank augmente brutalement ses taux d'intérêt, ce que Duménil et Lévy (2000) appellent le « coup de 1999 ». Le second levier sera en effet la bascule des taux d'intérêts réels, qui se combine avec le précédent (graphique 6). Voisins de zéro, voire négatifs jusqu'en 1979, ils passent à des valeurs positives de 3 ou 4 points, tandis que la croissance du PIB décroche : entre 4 et 5 % par avant la crise, autour de 2 % ensuite. Le taux d'intérêt réel est à peu près systématiquement supérieur au taux de croissance du PIB.

Graphique 6
Taux d'intérêt réel et croissance dans l'Union européenne



Source : Eurostat

La stagflation exprime clairement un conflit de répartition, et le choc entre deux « normes » désormais incompatibles. Du côté des entreprises, le taux de profit a nettement chuté et le rapport McCracken marque à son égard un certain embarras quant à l'interprétation, qui oscille entre l'« extrême gravité de la récession » et le « niveau élevé des prix des matières premières » et donc entre la pérennité des politiques keynésiennes et la nécessité de politiques dites d'offre, qui visent à rétablir le profit. Du côté des salariés, l'indexation maintenue du pouvoir d'achat sur la productivité s'accompagne d'une dérive supplémentaire liée aux tendances à la hausse du salaire socialisé. Normes de rentabilité et norme salariale entrent en contradiction et font éclater le mode de régulation qui prévalait jusque là. Deux issues sont alors possibles. L'une n'est qu'une esquisse, et consisterait à franchir un pas supplémentaire dans la socialisation, en organisant l'économie de manière à ce qu'elle fonctionne avec un taux de profit réduit et une croissance assise sur la socialisation des besoins. L'autre est la contre-révolution néo-libérale dont la cible principale consiste à casser la norme salariale.

Cela passe, dans les principaux pays, par un affrontement social et un tournant politique. L'élection de Mme Thatcher en 1979 et celle de Reagan en 1980 sont les plus significatives. Elles sont immédiatement suivies d'une violente offensive syndicale, concentrée autour de deux grands conflits symboliques : la grève des mineurs au Royaume-Uni, celle des contrôleurs aériens aux Etats-Unis. Le scénario français est un peu décalé, et il faudra attendre quelques mois le tournant vers la rigueur opéré en 1982 par Jacques Delors. Il avait été rendu inévitable par le refus de la dévaluation qui revenait à accepter la priorité à la lutte contre l'inflation. Le tournant est brutal et la part des salaires, qui était la véritable cible, chute en même temps que l'inflation. La norme salariale est durablement cassée. La norme n'est plus l'indexation du pouvoir d'achat sur la productivité mais son simple maintien, ce qui revient à dire que les gains de productivité sont intégralement consacrés au rétablissement du taux de profit. Quelques années plus tard, François Mitterrand se ralliera au dogme du taux de prélèvements obligatoires.

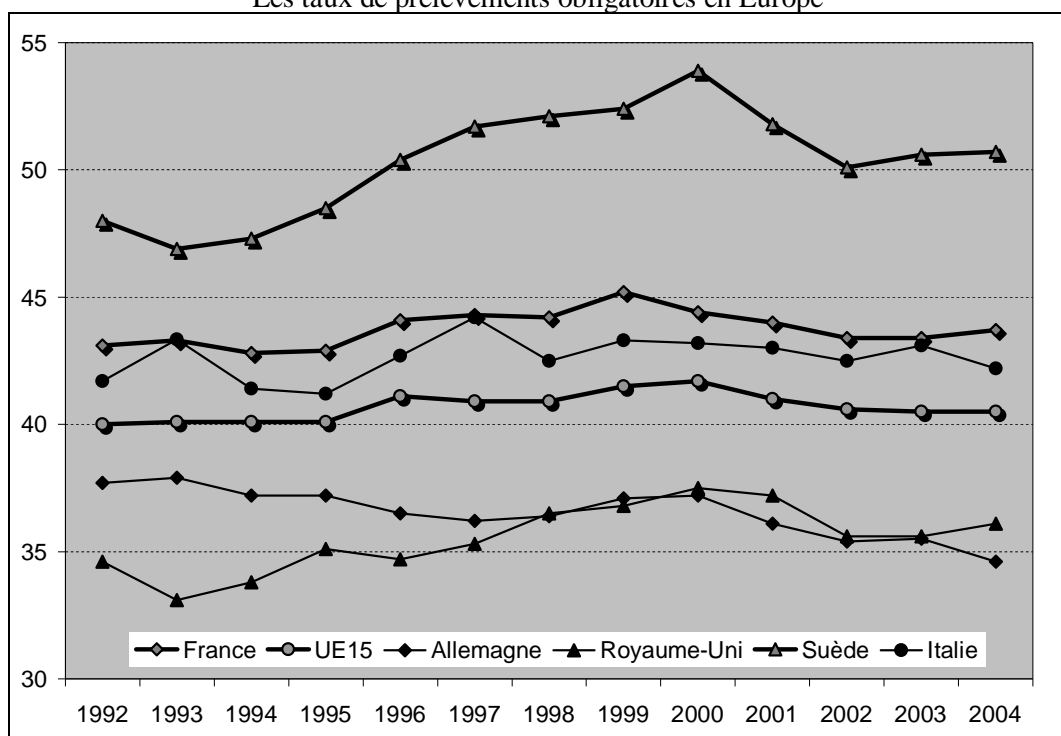
Cette présentation s'oppose frontalement à la lecture récemment proposée par Boltanski et Chiapello (1999). Ces auteurs établissent une continuité entre le tournant néo-libéral et la « critique artiste » héritée de 1968. Le capitalisme n'aurait eu en somme qu'à récupérer les aspirations libertaires de cette période et à s'appuyer sur elles pour faire taire la « critique sociale ». Or, une telle continuité n'existe en aucun cas. Il suffit d'observer les politiques économiques menées et leurs inspirations théoriques pour constater une inflexion très significative et même une rupture.

Tous ces éléments conduisent à une conclusion simple : le tournant néo-libéral ne découle pas spontanément de mécanismes économiques spontanés, mais d'un choix politique conscient. On retrouve ici la vision assez prophétique de Kalecki qui avait développé dès 1943 l'idée que rentiers et patrons seraient à terme amenés à s'allier afin d'éliminer les aspects défavorables, de leur point de vue, du plein emploi.

La résistance des besoins sociaux

Le bilan que l'on peut aujourd'hui tirer de l'offensive néo-libérale est ambigu : d'un côté, aucun des aspects de la régulation sociale du capitalisme n'est à l'abri des « réformes » - ou plutôt des « contre-réformes » ; mais, d'un autre côté, l'Etat social résiste si on le mesure par la place qu'il occupe dans la distribution des richesses. Sur la période récente, on constate en effet que le taux de prélèvements obligatoires reste relativement stable. Les reculs les plus marqués sont observés en Suède et au Royaume-Uni mais ils succèdent à une hausse relativement marquée au cours de la décennie 1990 (graphique 7)

Graphique 7
Les taux de prélèvements obligatoires en Europe



Source : Minefi (2006)

So

On pourrait résoudre ce paradoxe au moyen d'une équation où le degré d'avancement de la contre-réforme libérale serait le produit de trois termes : l'ampleur des réformes, leur vitesse de mise en oeuvre et le délai nécessaire pour qu'elles produisent des résultats. Ce dernier point concerne particulièrement les retraites : des réformes très profondes et très régressives ont été mises en place mais, par nature même de ce domaine, elles ne produiront leurs pleins résultats que dans plusieurs années.

Mais il en va de même pour d'autres réformes, plus qualitatives, dont l'impact immédiat est réduit mais qui sont porteuses d'effets à terme de grande ampleur. Une partie importante des réformes consiste en effet à modifier le mode de gestion de secteurs de l'Etat social. C'est une caractéristique importante de la tactique libérale de mettre en place des réformes qui sont à peu près neutres à court terme, mais rendent possibles des évolutions divergentes. La budgétisation et la fiscalisation en sont deux cas de figure typiques : à court terme, on fait basculer certaines ressources du statut de cotisation à celui d'impôt. La différence instantanée n'est pas significative et cette neutralité est d'ailleurs un argument décisif pour « vendre » de telles réformes. En revanche, on change les règles d'évolution dynamique. De manière générale, ce type de transfert revient à faire passer d'une logique de besoins à une logique de rationnement.

Dans la logique de besoins, il existe un automatisme, total ou partiel, de la croissance des ressources de l'Etat social en fonction de celle des besoins, et l'ajustement se fait sur le taux de cotisations. C'est cette logique qui a assuré en grande partie le développement de l'Etat social et que l'on peut ainsi résumer ; chaque année, on constate l'augmentation des dépenses, par exemple en matière de santé, puis on calcule l'augmentation de cotisations nécessaire pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale. Dans cette logique, c'est donc la croissance des besoins qui est le moteur d'un processus de socialisation, et c'est bien ainsi que l'ont compris les théoriciens du libéralisme. François Ewald, philosophe du Medef et président de l'École nationale d'assurances, parle ainsi d'une « tension impossible entre socialisation exacerbée du côté du financement et un individualisme non moins exacerbé du côté de l'existence des droits » (Ewald, 2002). Il livre encore plus clairement le fond de sa pensée en affirmant que « L'État-providence, tel que nous le connaissons, c'est le socialisme réalisé ». Il rejoint le point de vue de Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM qui définissait ainsi le principe d'une assurance maladie obligatoire: « chacun paie selon son revenu, chacun reçoit selon ses besoins. La collectivité doit cerner, avec la communauté scientifique, ces besoins et leur périmètre » (annexe à Vasselle 2003). Ce clin d'œil au principe de base du socialisme « à chacun selon ses besoins » met le doigt sur l'essence de la protection sociale : elle définit une sphère qui échappe assez largement à la logique marchande, et obéit à un principe de régulation qui entre en contradiction avec cette logique.

Le passage à une logique budgétaire implique une inversion du principe « à chacun selon ses besoins » en faveur d'un principe « à chacun selon ses moyens ». La gestion budgétaire des besoins sociaux revient à définir les ressources disponibles en fonction de critères marchands qui reviennent à faire des dépenses sociales des « charges » défavorables à la compétitivité et à l'emploi. Les réformes apparemment neutres ne serviraient à rien si elles n'introduisaient pas une contrainte de ce type sur la croissance des dépenses sociales. Dans le discours idéologique, cela correspond exactement à la clause de style selon laquelle « nous vivons au-dessus de nos moyens ». Dans la mesure où le financement public des dépenses sociales est ainsi étroitement contraint, la croissance des dépenses sociales est « désocialisée » en ce sens qu'elle dépend des ressources individuelles, qu'il s'agisse des retraites ou de la santé. Cette tendance revient à réduire la portée pratique de droits, en l'occurrence du droit à la retraite et du droit à la santé.

Eléments pour une alternative

Selon un sondage récent (Ipsos 2007), 51 % des personnes interrogées estiment qu'une réduction du nombre de fonctionnaires « entraînerait une dégradation de la qualité du service rendu » contre 13 % qui pensent qu'elle « aboutirait à une amélioration », tandis que 34 % pensent que « cela ne changerait rien ». Cela n'empêche pas 52 % des sondés de souhaiter « que l'on remplace presque tous les fonctionnaires qui partent à la retraite ». Cette apparente contradiction est révélatrice d'une perception ambiguë. D'un côté, le néo-libéralisme a marqué un point idéologique en faisant passer - à une courte majorité selon ce sondage - l'idée d'une réduction du nombre de fonctionnaires. Mais ce succès est imparfait, dans la mesure où l'argument selon lequel il est possible d'améliorer les services publics en réduisant le nombre de fonctionnaires ne convainc pas. Et la contradiction apparaîtrait de manière encore plus flagrante si, au lieu de parler de fonctionnaires en général, on posait la question à propos de fonctions concrètes : enseignants, infirmières, etc.

Ce sondage illustre bien la victoire inachevée du discours idéologique libéral. Sa rhétorique générale sur l'impossibilité de payer les retraites, sur les dépenses de santé excessives, sur le fardeau de la dette publique, sur l'inefficacité des services publics, mord sur l'opinion et réussit en grande partie à désamorcer la résistance aux réformes. Mais, d'un autre côté, le néo-libéralisme est incapable de se prévaloir d'une légitimité positive. Les « clients » des réformes ne sont pas dupes. La majorité des citoyens voit bien que s'effritent tous les éléments constitutifs de leur sécurité au sens large. Leurs droits sont tous grignotés et potentiellement remis en cause, qu'il s'agisse de logement, d'éducation, des services publics, de santé ou de retraites, sans parler de l'emploi, du contrat de travail et du salaire.

L'acceptation des réformes tient plus d'une soumission résignée à des processus présentés comme inéluctables (et modernes) que de l'adhésion. En ce sens, la légitimité néo-libérale est peu assurée, et c'est pourquoi la vitesse de mise en place des réformes est si lente. Elles vont à l'encontre d'aspirations profondes à une société qui garantisse de mieux en mieux les droits sociaux au lieu de les remettre en cause et de les fragiliser l'un après l'autre. Voilà aussi pourquoi l'imposition idéologique des contraintes marchandes est un facteur essentiel de réussite des réformes libérales.

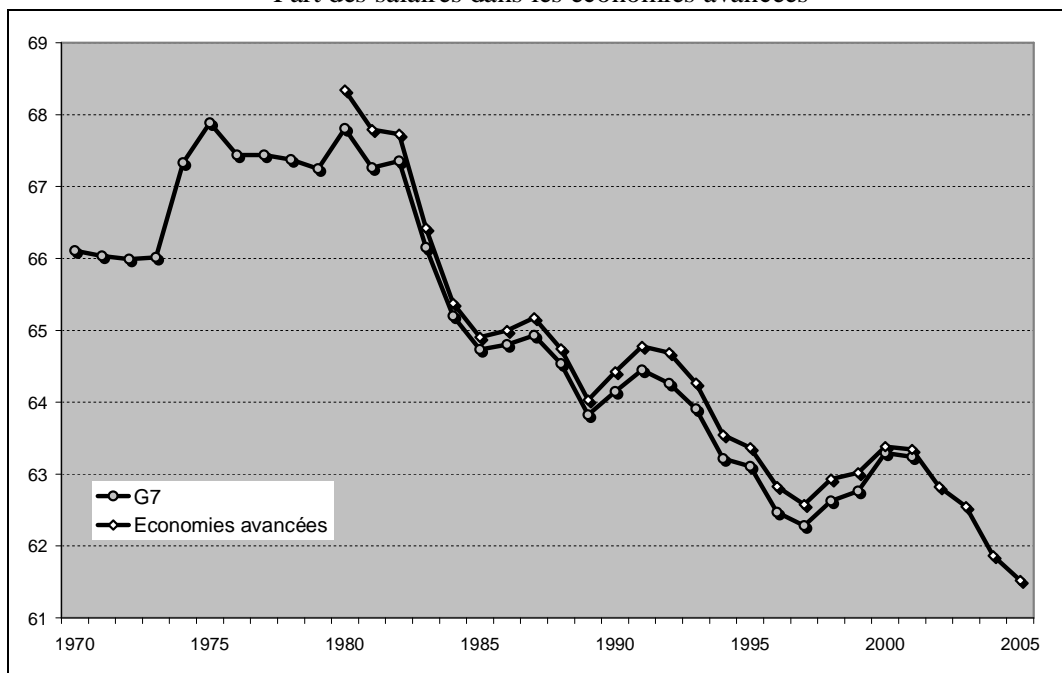
C'est sur de telles aspirations que doivent s'appuyer les résistances, mais l'évocation plus ou moins mythifiée des « Trente Glorieuses » ne peut suffire, pour deux raisons. La première est que cela reviendrait à idéaliser une période suffisamment peu glorieuse pour qu'elle ait conduit à la grève générale de Mai-Juin 68. Ce serait en outre ignorer la trajectoire suivie par le processus de socialisation qui ne correspondait pas à une configuration stable - un mode de régulation - mais à une gestion évolutive des contradictions du capitalisme. L'émergence de la crise au milieu des années 1970 ouvrait alors une alternative : soit l'approfondissement de ce processus de socialisation, soit l'involution néo-libérale. Le retour à un statu quo antérieur au tournant néo-libéral serait un objectif mal formulé.

Cependant l'évocation de cette période « glorieuse » a ses avantages : le plein-emploi était à peu près réalisé et l'Etat social ne cessait de se développer. Pourquoi ce qui était possible alors - et que le capitalisme revendiquait d'ailleurs comme autant d'exemples de son succès historique - est-il présenté aujourd'hui comme hors de portée ? Cet argument a le mérite de souligner le caractère finalement modeste, ou en tout cas réaliste, des aspirations sociales contemporaines. Demander le retour au plein-emploi ou l'instauration d'une sécurité sociale professionnelle, ce n'est pas demander la lune mais demander des choses qui ont déjà existé. Face aux dénégations du capitalisme, dont les théoriciens ne cessent de répéter que ces acquis élémentaires ne sont plus à l'ordre du jour, on introduit ainsi une critique anti-capitaliste, certes « de basse

intensité », mais qui ne manque pas d'une certaine efficacité. Il n'empêche qu'elle peut assez aisément être déconsidérée comme « archaïque » aux yeux de générations qui n'ont jamais connue que le chômage et l'austérité salariale.

L'émergence d'un projet de transformation sociale doit alors lever les obstacles qui empêchent de passer de l'aspiration refoulée à la revendication, puis à la définition d'une alternative. Les deux principaux de ces obstacles sont le rapport de force entre travailleurs et capitalistes, et la mondialisation. Sur le premier point, on peut - pour une fois - se référer au FMI (2007). Ses *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2007 consacrent un chapitre à la « mondialisation de la main-d'œuvre » dont sont tirées les données du graphique 8. La courbe de la part des salaires dans le revenu national constitue un indicateur de ce rapport de forces, dont l'intérêt est d'agrèger les économies développées. La chronologie est limpide : la part des salaires se situe à un niveau élevé au début des années 1970, et progresse même durant les premières années de l'entrée en crise. Puis intervient le tournant néo-libéral qui enclenche une baisse tendancielle de la part des salaires, à peine freinée durant mes phases de reprise qui précèdent les récessions de 1993 et 2002. Cette hausse tendancielle du taux de plus-value est l'une des caractéristiques essentielles du capitalisme contemporain (Husson 2006b).

Graphique 8
Part des salaires dans les économies avancées



Source : FMI (2007)

Ce constat débouche sur un premier principe : il ne peut exister de projet de transformation sociale sans inversion de cette tendance à l'augmentation du taux d'exploitation ou, en d'autres termes, l'instauration d'une autre répartition des richesses. Ce principe dessine une ligne de clivage clair avec le social-libéralisme qui renonce en pratique à mettre en cause le partage des richesses actuel. Un tel projet se heurte ensuite à deux sortes d'objection : il serait hors d'atteinte en raison de la dégradation du rapport de forces et rendu impossible par l'avancée de la mondialisation.

Ce dernier argument n'est pas uniquement rhétorique : la mondialisation capitaliste qui met en concurrence les salariés à travers le monde est effectivement un élément décisif dans le rapport de forces entre classes. D'où ce second principe : dans les conditions actuelles du capitalisme, tout projet alternatif doit inclure un volet stratégique de rupture/extension par rapport au marché mondial et, plus près de nous, par rapport à l'Europe libérale (Husson 2006a).

La stratégie de transformation sociale qui en découle peut être conçue à partir de la notion de « transcroissance » (librement empruntée à la théorie de la révolution permanente de Trotsky). L'idée consiste à s'appuyer sur la légitimité des aspirations sociales et à défendre jusqu'au bout des revendications relativement élémentaires mais qui viennent assez rapidement se heurter aux dénégations du capitalisme contemporain. La transcroissance correspond alors à un double basculement : des revendications défensives à l'affirmation positive de droits sociaux élargis, et d'une posture « réformiste » à une mise en cause radicale des fondements mêmes du capitalisme, à savoir la marchandisation et l'appropriation privée des moyens de production et des biens publics. La transformation sociale est donc par essence un mouvement qui a besoin à la fois d'une « contre-expertise », autrement dit d'éléments de conviction idéologique sur la faisabilité économique du projet, et d'une compréhension des conditions de sa faisabilité politique, autrement dit du degré d'affrontement social nécessaire pour desserrer l'étau néo-libéral. Si ces éléments étaient réunis, un tel mouvement pourrait reprendre le processus de socialisation interrompu lors du tournant néo-libéral.

Références

- Aron R. (1962), *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Gallimard (Folio essais 1998).
- Bell D. (1973), *The Coming of Post-Industrial Society*, Basic Books, New York ; traduction française : *Vers une société post-industrielle*, Robert Laffont, 1974.
- Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, « nrf essais ».
- Delarue J. (1985), « Les racines économiques de la barbarie électronique », in “1984” et les présents de l’univers informationnel, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, <http://hussonet.free.fr/jd1984.pdf>.
- Delorme R., André C. (1983), *L’Etat et l’économie*, Seuil.
- Dixon K. (1998), *Les évangélistes du marché*, Raisons d’agir.
- Duménil G., Lévy D. (2000), *Crise et sortie de crise*, PUF, « Actuel Marx Confrontation ».
- European Economy,
http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/europeaneconomy_en.htm.
- Ewald F. (2002), « Société assurantielle et solidarité », entretien avec Olivier Longin et Joël Roman, *Esprit*, octobre.
- Friot B. (1998), *Puissances du salariat*, La Dispute.
- Friot B. (1999), *Et la cotisation créera l’emploi*, La Dispute.
- Gorz A. (1964), *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Seuil.
- Harrod R. (1969), *Money*, McMillan, Londres.
- Husson M. (1996a), *Misère du capital*, Syros.
- Husson M. (1996b), « Services publics et Europe. Que choisir ? », *Chronique Internationale de l’IRES* n°42, septembre, <http://hussonet.free.fr/spub42.pdf>.
- Husson M. (1999), *Les ajustements de l’emploi*, Editions Page Deux, Lausanne.
- Husson M. (2006a), Finance, hyper-concurrence et reproduction du capital in *La finance capitaliste*, PUF/Actuel Marx.
- Husson M. (2006b), « Pour une stratégie de transformation sociale », *Critique communiste*, Eté, <http://hussonet.free.fr/antik.pdf>
- FMI (2007), Perspectives de l’économie mondiale, Avril,
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/fra/sumf.pdf> ;
données numériques : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/index.htm>.
- Insee (1981), *Le mouvement économique en France 1949-1979*, séries longues macroéconomiques.
- Insee (1990), *20 ans de comptes nationaux 1970-1989*, INSEE-Résultats n°104-105.
- Insee (2002a), *Rapport sur les Comptes de la Nation 2001*, INSEE-Résultats « Economie » n°2.
- Insee (2002b), *La consommation des ménages en 2001*, INSEE-Résultats « Economie » n°4.
- Ipsos (2007), *Une courte majorité de Français s’oppose à la réduction du nombre de fonctionnaires*, 26 mars, <http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/poll/8394.asp>
- Kalecki M. (1943), « Political Aspects of Full Employment », *The Political Quarterly*, vol. 14, oct.-dec. ; reproduit dans *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy*, Cambridge University Press, 1971.

- Lorenzi J.-H., Pastré O., Toledano J. (1980), *La crise du XXème siècle*, Economica.
- Mandel E. (1964), « L'apogée du néo-capitalisme et ses lendemains », *Les Temps Modernes* n°219-220, reproduit en annexe de Mandel E., *Traité d'économie marxiste*, Christian Bourgois, 1986.
- McCracken P. et alii [1977], *Pour le plein-emploi et la stabilité des prix*, OCDE.
- Minefi (2006), Dossier statistique de référence sur le budget de l'État, <http://hussonet.free.fr/bs2007.pdf>.
- Ministère de l'Économie (1998), Projet de loi de finances pour 1999, *Les Notes Bleues de Bercy*, hors série.
- Ministère de l'Économie (2001), Projet de loi de finances pour 2002, *Les Notes Bleues de Bercy*, hors série.
- OCDE (2002), *Statistiques des recettes publiques 1965-2001*, OCDE.
- Proulx Y. (2001), *La transformation des politiques sociales destinées aux sans-emploi : une analyse du discours de l'OCDE (1975-1999)*, mémoire de sociologie, Université du Québec, Montréal, <http://www.irec.net/publications/259.pdf>.
- Samuelson P. (1967), *Economics*, McGraw Hill, New York.
- Schumpeter J. (1949), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, 1969.
- Stoléru L. (1969), *L'équilibre et la croissance économique*, Dunod.
- Théret B., Uri D. (1982), « La pression fiscale : une limite à l'intervention publique ? », *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série n°21.
- Vasselle A. (2003), *Rapport d'information sur les perspectives de l'assurance maladie*, Sénat, 18 juin, <http://onala.free.fr/vasselle.pdf>.
- Villa P. (1994), *Un siècle de données macro-économiques*, INSEE Résultats n°303-304.